

En 1985 , quelques famille ont fondé la première A.F.T.C. à BORDEAUX.

D'autres AFTC ont été ensuite créées.

En 1986 , les AFTC se sont regroupées en une Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés Crâniens.

En 2005 , 50 associations sont ainsi regroupées.

En 2005, l'UNAFTC a décidé d'élargir son association aux cérébro-lésés non traumatiques en raison de la similitude de certaines problématiques.

Objectifs : UNAFTC - AFTC

Améliorer l'information des familles sur les droits et les moyens pour soigner, rééduquer, former, réadapter à la vie professionnelle ou sociale, les traumatisés crâniens et les cérébro-lésés.

Défendre leurs droits décrits notamment par la loi du 11 février 2005 et ses décrets.

Sensibiliser les instances décisionnelles, médicales, juridiques, administratives et politiques.

Susciter la création d'établissements, de services et de logements appropriés aux besoins spécifiques des traumatisés crâniens et cérébro-lésés.

Missions UNAFTC

Représenter les traumatisés crâniens, les cérébro-lésés et leurs familles au niveau national, européen, et international.

Définir une politique générale spécifique d'accompagnement des traumatisés crâniens et des cérébro-lésés et obtenir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre (décrets,

Centraliser les informations et des données en les mettant à la disposition des adhérents, du public et des instances de décision.

Impulser et coordonner des actions au niveau national et européens.

Fédérer les établissements et les services médico-sociaux accueillant des traumatisés crâniens et cérébro-lésés, favoriser les échanges de connaissances, d'expérience entre eux et avec les familles.

Contribuer à des actions de formation des adhérents et aussi de sensibilisation du public autour du handicap.

Développer les relations de partenariat, le travail en réseau et en filières.

Mission AFTC

Accueillir, écouter, soutenir, orienter les blessés et leurs familles

Participer aux politiques locales, départementales et régionales en faveur des T.C des cérébro-lésés et de leurs familles.

Faciliter les contacts , les rencontres et l'entraide entre familles des traumatisés crâniens et cérébro-lésés par l'organisation d'activités et de sorties.

Représenter et défendre les intérêts et les droits des traumatisés crâniens et cérébro-lésés sur le plan médical, médico-social, administratif et juridique.

Organiser des actions de prévention des accidents de la voie publique et de la vie.

Agir pour que les personnes cérébro-lésées bénéficient d'un accompagnement coordonné tout au long de leur parcours de vie.

AFTC

Hautes Pyrénées

« Tour de Pise »

Affiliée à l'UNAFTC

Association loi 1901



L'expérience en partage. La force de l'Union

Association de Familles de
Traumatisés crâniens
et Cérébro-lésés du 65

AFTC créée le 24 juillet 2016

Une Association au service des Familles et des blessés

Pourquoi notre association

Une vie bouleversée !!!

Ne restez plus seuls !!!

Le traumatisme crânien : une des conséquences les plus dramatiques des accidents de la route, du travail, du sport, ou de la vie quotidienne

La cérébrolésion : une conséquence de l'agression du cerveau par une cause variable : l'AVC accident vasculaire cérébrale étant la plus fréquente, l'anoxie, les tumeurs, rupture d'anévrisme, agression,

Les personnes qui en sont atteintes sont accueillies dans nos AFTC, ainsi que leurs familles.

ASSOCIATION DES FAMILLES DE
TRAUMATISES CRANIENS ET
CEREBRO-LESES DES HAUTES
PYRENEES « Tour de Pise »

Siège social :

Pavillon N°3
Impasse de l'Heptaméron
64230 - LESCAR

Tél : 06 10 15 94 97 ou 05 59 68 71 87

E-mail : aftc.hp-tourdepise@orange.fr

Reconnue d'intérêt général

Déclarée au J.O le 25 août 2016

Site internet UNAFTC : www.traumacraniien.org

Sur Facebook :

Groupe : <https://www.facebook.com/groups/102506702654/>

Page : https://www.facebook.com/UNAFTC/?ref=aymt_homepage_panel

Page AFTC65 : <https://www.facebook.com/Aftc65/>

Que vous soyez

Vous-même traumatisé crânien, ou cérébro-lésés

Ou que vous soyez

Parent, Ami, ou Soutien d'un traumatisé crânien ou d'une personne cérébro-lésées

Vous avez sûrement vécu une épreuve douloureuse et parfois longue, ou vous la vivez actuellement

Vous avez constaté

Que ce type d'atteinte pose problèmes particuliers, tant à la victime qu'à ses proches aussi bien pendant le séjour à l'hôpital que par la suite, pendant la rééducation.

Les problèmes sont encore plus importants au moment du retour à la vie familiale et sociale.

C'est pour ces raisons

Que nous, familles de Traumatisé crâniens et de Cérébro-lésés, nous nous sommes réunies dans un but d'entraide et de soutien mutuel.

Si vous voulez

Venez nous rejoindre, pour ajouter votre expérience à la nôtre et profiter également de celle des autres.

Rejoignez

L'A.F.T.C. Hautes Pyrénées « Tour de Pise »



Le traumatisme crânien

C'est l'atteinte dramatique du cerveau liée à un choc par accident de la route, du travail, d'une activité sportive ou de la vie quotidienne.

La lésion cérébrale

Une conséquence également dramatique de l'atteinte plus ou moins brutale du cerveau par un processus pathologique varié.

CAUSE :

80% des Traumatismes crâniens ont pour origine un accident

Il y a 30 ans, les victimes de traumatisme crânien accidentels graves mouraient.

Aujourd'hui, beaucoup survivent grâce à la rapidité d'intervention des SAMU, et aux progrès de réanimation et rééducation.

La cérébrolésion est dominée par les accidents vasculaires, mais il existe des causes plus rares (infectieuses, anoxie, tumorale, toxiques).

CONSEQUENCES

Les séquelles physiques : hémiparésie, épilepsie, troubles de la parole et perte d'équilibre sont les plus visibles.

Les séquelles cérébrales, cognitives souvent invisibles entraînent des troubles de la mémoire, du comportement, et une attention déficiente. Une réinsertion sociale compromise, une réinsertion professionnelle quasi inexistante.

NOS PARTENAIRES :

ici et ensemble  **PYRÉNÉES GASCOGNE**



